



Menace de saisie chez mes parents

Par **jerome09**, le **23/10/2009** à **12:11**

Bonjour,

Ne pouvant plus régler les mensualités de mon crédit depuis 4 mois, l'organisme de prêt a porté plainte auprès d'un organisme de recouvrement de dette. Celui-ci m'oblige à régler la totalité de la dette (7000€), ne pouvant régler, ils menacent de me saisir à ma seule adresse connue, c'est-à-dire celle de mes parents, j'ai 28 ans et mes parents m'hébergent car les temps sont durs.

Rien ne m'appartient chez mes parents, le problème est que je n'ai pas de preuves pour tous les objets, en particulier des meubles anciens en chêne qui font partie de la vie de mes parents.

Que dois-je faire pour éviter cela?

En ont-ils le droit?

Je suis désespéré, dois-je demander à mes parents de me renier?